

Existant depuis 1999 au Québec, adapté en Belgique en 2001, le « baluchonnage » est un système permettant aux aidants de s'absenter, de faire leur baluchon pour quelques jours, en étant relayés par des professionnels qui viennent au domicile avec leur propre baluchon.

Depuis 2008, le service « Parenthèse à domicile » propose aux aidants cette prestation innovante, dont il est l'un des pionniers en France.

Coordination du service  
Anne GAULIER  
02.32.13.58.15  
[repit@village-desaubepins.fr](mailto:repit@village-desaubepins.fr)

Le Village des Aubépins  
16, Rue de la République  
76 150 MAROMME  
Tel. 02.32.13.58.00  
Fax. 02.32.13.58.01

## Contact

Existant depuis 1999 au Québec, adapté en Belgique en 2001, le « baluchonnage » est un système permettant aux aidants de s'absenter, de faire leur baluchon pour quelques jours, en étant relayés par des professionnels qui viennent au domicile avec leur propre baluchon.

Depuis 2008, le service « Parenthèse à domicile » propose aux aidants cette prestation innovante, dont il est l'un des pionniers en France.

Coordination du service  
Anne GAULIER  
02.32.13.58.15  
[repit@village-desaubepins.fr](mailto:repit@village-desaubepins.fr)

Le Village des Aubépins  
16, Rue de la République  
76 150 MAROMME  
Tel. 02.32.13.58.00  
Fax. 02.32.13.58.01

## L'équipe

Nous mettons à votre disposition des professionnels formés par l'équipe de référence québécoise, accompagnés par une équipe pluridisciplinaire (psychologue, infirmière, etc.).

Nos intervenants sont diplômés Aide Soignant.

En partenariat avec :



Un service innovant  
de Baluchonnage

conventionné avec Baluchon France



Porté par :



## Notre service

### Les tarifs 2023

**Vous prenez soin d'un proche vieillissant à son domicile ?**

Nous vous rencontrons à votre domicile afin :  
- d'évaluer la pertinence de notre intervention et de comprendre le contexte de vie de votre proche  
- de définir avec vous un projet adapté à vos besoins et ceux de votre proche.

**Vous avez besoin de prendre du répit en vous absentant plusieurs jours du domicile ?**

Vous souhaitez que votre proche reste à domicile dans son environnement.

Un même intervenant demeure avec votre proche en continu, jusqu'à 6 jours consécutifs. Au-delà, un relai est organisé avec un autre professionnel.

Les aides à domicile mises en place sont maintenues pendant la durée de l'intervention.

La facturation est établie sur une base forfaitaire de 24 h.

Le coût résiduel à votre charge est de :

91 € pour 24 h en semaine.  
130 € pour 24 h dimanche et jour férié.  
30 € pour la pré-visite.

L'accompagnement se fait dans la limite de quinze journées par an renouvelable une fois Il est prévu que vous nourrissez et logiez le baluchonneur

### Témoignages

« J'ai finalement réalisé que je devais aussi prendre plus soin de moi-même pour éviter un éventuel épuisement »

« Pour vivre autre chose que la maladie »  
« Oublier pendant quelques jours les soucis quotidiens »

« Avoir un autre regard et bénéficier d'un nouveau souffle »

Paroles d'aîdants